

Communiqué de presse Novembre 2019

l'A.D.D.V.C. tire la sonnette d'alarme.

A l'heure de l'évolution de l'éolien terrestre vers plus de respect pour l'environnement, les projets prolifèrent de manière aussi surprenante que désespérante pour nos paysages et notre santé.

Faisons le point.

Après les déclarations pré-électorales alarmistes de nos élus (élection mars 2020), il semble que promoteurs, propriétaires, et administrations mettent les bouchées doubles.

La situation est claire. La portion de N11 de Longèves à Cram Chaban est sacrifiée !

Le projet PLUIH se voulait rassurant, annonçant des implantations limitées au nord de la N11.

Pas de chance pour notre Communauté de Communes, la machine à écraser les décisions locales est en marche !

On nous avait laissé entendre une implantation raisonnée et juste, il s'agira en fait du sacrifice d'un territoire au profit d'un territoire dévolu à une activité touristique forte.

On pourrait s'interroger sur la valeur de la qualité de vie de 30 000 habitants au regard d'une politique quasiment doctrinale.

Faisons les comptes.

Déjà 12 éoliennes construites

Les projets quasi finalisés concernent 6 machines à Cram Chaban , 5 à St Jean de Liversay

1 ou 2 à Benon et St George du bois sans compter les 5 à Andilly

2 projets en étude celui de Benon Ferrières concernerait 5 machines, et celui de St Sauveur d'Aunis pour 8 machines.

2 projets futurs de 12 éoliennes à Nuaille d'Aunis et Anais, dont nous n'entendons pas trop parler ce qui en la matière est mauvais signe.



Peu importe que le nombre soit contesté, nous sommes sûrs d'être en dessous de la réalité.

Rappelons de toute façon qu'il n'existe plus de permis de construire pour ces machines immenses.

Un avis consultatif des communes impactées et limitrophes et une enquête publique, le tour est joué, ce sont les services qui décident sur les dossiers, et le Préfet à la signature, « avec la conscience qui commande » comme disait un dialoguiste célèbre...

Résumons nous.

Entre 40 et 45 éoliennes devront être installées.

Nos chers décideurs viseraient-ils à nos dépens une homologation au « Guinness book » ?

Plus sérieusement, ils répondent à une politique de développement doctrinale devenue source de divisions. On peut s'interroger sur les raisons de cette dérive.

Un enjeu de taille, sauver la terre.

Quoi de plus mobilisateur ! Un curseur politique poussé vers la bonne conscience et voilà les vieux démons qui se réveillent.

La bonne conscience l'emporte sur toute logique et toute justice. Les politiques se découvrent une nouvelle voie de mobilisation des consciences et les promoteurs profitent allègrement de nos largesses subventionnées.

45 éoliennes chez nous et zéro en CDA, voilà tout le problème. « Evitons le mitage du territoire » ont trouvé argument bouée de sauvetage les acteurs politiques locaux.

Soit ! Epargnons La Rochelle.

Jusqu'ici et depuis plus de 15 ans on nous disait : Vous ne les acceptez pas dans vos jardins, vous n'avez pas de conscience nous dit-on maintenant. Elles permettent de dénucléariser, Elles sont rentables. Il faut une justice à la nécessité. A ce titre nous sommes obligés, pour votre bien, croyez le bien, de supprimer le dernier rempart d'expression, le permis de construire pour ces machines.

Finalement on pourrait croire que l'on nous sort d'embarras en nous supprimant nos libertés !

Maintenant il ne reste plus qu'à essayer de se projeter dans ce fatras de ferraille.

L'association A.D.D.V.C.